

COMMUNE DE LAUSANNE

**Budget de fonctionnement de l'exercice 2008
Plan des investissements pour les années 2008 et 2009**

Préavis N° 2007/48

Lausanne, le 27 septembre 2007

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2008 ainsi que le plan des investissements pour les années 2008 et 2009.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2008**
 5. **Plan des investissements pour les années 2008 et 2009**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2008**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2008 :

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2006	BUDGET 2007 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2008	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
			CHARGES	REVENUS
1'521'950'337.88	1'547'401'500	Total des charges	1'518'746'000	-28'655'500
1'530'591'077.33	1'543'468'300	Total des revenus		1'509'797'700
8'640'739.45	-3'933'200	Excédent de charges (-) ou de revenus	-8'948'300	5'015'100
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
			DEPENSES	RECETTES
111'067'377.58	168'055'900	Total des dépenses	156'922'300	-11'133'600
8'355'723.26	30'356'000	Total des recettes		32'221'000
102'711'654.32	137'699'900	Investissements nets	124'701'300	-12'998'600
<u>FINANCEMENT</u>				
-102'711'654.32	-137'699'900	Investissements nets	124'701'300	-12'998'600
110'992'042.75	105'711'500	* Amortissements		108'721'600
-871'734.93	-15'300	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation		375'400
8'640'739.45	-3'933'200	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	8'948'300	5'015'100
16'049'392.95	-35'936'900	Insuffisance (-) ou excédent d'autofinancement	-24'552'600	-11'384'300
118'761'047.27	101'763'000.00	* Autofinancement	100'148'700	-1'614'300

Le compte de fonctionnement fait apparaître **un excédent des charges de 8.9 millions de francs**; ce résultat, en légère aggravation par rapport à celui du budget précédent, demeure assez proche de l'équilibre.

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 156.9 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 7.7 millions de francs). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 32.2 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2008 atteignent 124.7 millions.

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 100.1 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 24.6 millions par le recours à l'emprunt. A cela s'ajoutent les investissements du patrimoine financier, estimés à 8 millions de francs.

2. CONSIDERATIONS GENERALES

Ainsi que l'ont prouvé les chiffres des comptes de l'exercice 2006, la situation de la Ville s'est améliorée sous l'effet, à la fois, des mesures d'économies décidées par la Municipalité et de l'amélioration des recettes fiscales, elles-mêmes favorablement influencées par l'évolution positive de la conjoncture économique. En l'état actuel des choses, on peut raisonnablement s'attendre à un résultat également favorable pour les comptes 2007.

Malheureusement, le budget 2008 ne s'inscrit plus dans cette tendance positive en raison de l'important report de charges sur les communes décidé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud.

Globalement, et en comparaison des chiffres des comptes 2006 (dernières données confirmées), les montants que la Ville sera appelée à verser au Canton en 2008 dans le cadre de la répartition verticale des charges subissent une augmentation de 27.665 millions de francs, répartis comme il suit :

Facture sociale	+ 15.980 mios
Transports publics	+ 8.179 mios
Organisme médico-social vaudois (OMSV)	+ 3.506 mios
Total	+ 27.665 mios

Si l'on admet que la valeur d'un point du coefficient communal d'impôt de Lausanne vaut environ 4.9 millions de francs (chiffre effectif 2006), ce ne sont pas moins de 5.6 points supplémentaires que l'on devra consacrer à ce surcroît de charges.

D'une manière générale, les charges à payer au Canton sont inscrites au budget 2008 à hauteur de 108 millions de francs, soit 57.8 millions pour la facture sociale, 41.2 millions pour les transports publics et 9 millions pour l'OMSV. Il en résulte que 22 points d'impôt lausannois sur les 83 perçus (ou 26.5 %) sont indirectement versés au Canton. On ne peut mieux illustrer la perte progressive d'autonomie de la Municipalité dans la gestion financière de la Ville.

Au vu de ce qui précède, afin d'éviter une trop forte dégradation de l'équilibre du budget de fonctionnement, la Municipalité s'est efforcée de restreindre les demandes des différents services communaux, tout en poursuivant le développement de certains secteurs prioritaires, tel celui de la petite enfance.

Par ailleurs, au vu des résultats définitifs de la péréquation intercommunale pour 2006, première année d'application du nouveau système, la Municipalité a dû augmenter la contribution de Lausanne au fonds commun de 5.7 millions, tandis que le revenu découlant de la répartition directe a pu être amélioré de 1 million et réduire la contribution du fonds pour les charges de transports de 9.6 millions, soit une détérioration nette de 14.3 millions. Ceci s'explique essentiellement par le fait que les recettes fiscales de Lausanne ont enregistré une progression importante par rapport aux chiffres provisoires pris en compte par l'Etat pour simuler l'impact de la péréquation au niveau des budgets 2006 et 2007.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Par rapport au budget 2007, le budget 2008 enregistre une modification importante au niveau de la structure, dans la mesure où la comptabilité des Services industriels est traitée de manière séparée à partir de l'exercice 2008. Cela a pour conséquence, notamment, que les écritures internes entre la Bourse communale et les SI, qui étaient enregistrées jusqu'alors dans les chapitres spécifiques 39/49, sont désormais comptabilisés dans d'autres chapitres spécifiques, selon leur nature. Dès lors, de grosses variations dans les écarts par nature peuvent intervenir de ce fait.

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2008

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2008 et de 2007, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat global	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'518'746'000	1'547'401'500	-28'655'500	-1.9
Revenus	1'509'797'700	1'543'468'300	-33'670'600	-2.2
Excédent de charges	8'948'300	3'933'200	5'015'100	127.5

Résultat par catégorie	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'518'746'000	1'547'401'500	-28'655'500	-1.85
30 Charges de personnel	485'364'300	466'812'600	18'551'700	3.97
31 Biens, services et marchandises	474'565'000	435'009'900	39'555'100	9.09
32 Intérêts passifs	73'945'500	74'948'500	-1'003'000	-1.34
33 Amortissements	116'425'800	111'538'800	4'887'000	4.38
35 Dédommagements à des collectivités publiques	176'416'300	148'947'800	27'468'500	18.44
36 Subventions accordées	77'822'200	76'124'800	1'697'400	2.23
38 Attributions aux réserves	4'517'800	6'507'800	-1'990'000	-30.58
39 Imputations internes	109'689'100	227'511'300	-117'822'200	-51.79
4 Revenus	1'509'797'700	1'543'468'300	-33'670'600	-2.18
40 Impôts	457'800'000	410'950'000	46'850'000	11.40
41 Patentes, concessions	2'073'500	1'943'500	130'000	6.69
42 Revenus des biens	78'264'000	65'015'200	13'248'800	20.38
43 Taxes, ventes et prestations facturées	697'556'500	662'313'800	35'242'700	5.32
44 Part à des recettes sans affectation	3'500'000	3'500'000	0	0.00
45 Dédommagements de collectivités publiques	154'849'200	163'753'800	-8'904'600	-5.44
46 Subventions acquises	1'923'000	1'957'600	-34'600	-1.77
48 Prélèvements sur les réserves	4'142'400	6'523'100	-2'380'700	-36.50
49 Imputations internes	109'689'100	227'511'300	-117'822'200	-51.79
RESULTAT				
Excédent de charges	8'948'300	3'933'200	5'015'100	127.51

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par direction
- B) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- C) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2008.

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+ 18.6 mios ou + 4.0 %

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	42'186'600	40'716'300	1'470'300	3.6
Sécurité publique et sports	122'235'400	116'283'100	5'952'300	5.1
Culture, logement et patrimoine	26'363'300	25'529'300	834'000	3.3
Travaux	95'316'000	92'322'000	2'994'000	3.2
Enfance, jeunesse et éducation	73'901'800	71'652'600	2'249'200	3.1
Sécurité sociale et environnement	74'338'200	74'180'000	158'200	0.2
Services industriels	64'023'000	59'129'300	4'893'700	8.3
Sous-total	498'364'300	479'812'600	18'551'700	3.9
Correctif de la masse salariale	-13'000'000	-13'000'000	0	0.0
Total	485'364'300	466'812'600	18'551'700	4.0

Relevons que les chiffres du budget de 2008 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ *indexation de 0.5 % au 1^{er} janvier 2007*
- ⇒ *augmentations d'effectifs d'environ 75 EPT*
- ⇒ *anticipation sur les économies de salaires : 13 millions de francs.*

Les écarts en pourcentage appellent les remarques suivantes :

Administration générale et finances

Le taux relativement élevé de la progression s'explique notamment par le transfert au Greffe municipal de six huissiers en provenance de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement.

Sécurité publique et sports

L'augmentation supérieure à la moyenne dans cette direction provient principalement de l'entrée en vigueur du nouveau statut du Corps de police, d'une hausse de l'effectif d'une dizaine d'EPT ainsi que de la facturation, par l'Académie de police de Savatan, des prestations en faveur des aspirants lausannois (0.9 million de francs). Ce dernier élément est compensé en recette par la facturation à ladite Académie d'un montant équivalent, au titre des prestations qui y sont effectuées par les moniteurs lausannois (voir chapitre 45).

Enfance, jeunesse et éducation

Le développement des secteurs "APEMS" et "Centres de vie enfantine" entraîne un accroissement d'effectif d'environ 22 EPT.

Sécurité sociale et environnement

Outre le transfert des 6 huissiers évoqué plus haut, la baisse du chômage a pour conséquence une diminution de l'effectif du Service du travail et de l'intégration (non remplacement des départs naturels), d'où un taux de progression des charges salariales particulièrement faible dans cette direction.

Services industriels

Cette direction enregistre une augmentation importante d'effectif, de l'ordre de 6.7 % (environ 32 EPT).

31 Biens, services et marchandises**+ 39.6 mios ou + 9.1 %**

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	14'247'500	13'322'700	924'800	6.9
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	20'975'500	23'556'600	-2'581'100	-11.0
Marchandises	16'463'400	16'154'100	309'300	1.9
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	29'180'900	27'601'100	1'579'800	5.7
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	26'122'500	19'458'900	6'663'600	34.2
Honoraires et prestations de services	83'610'400	73'478'900	10'131'500	13.8
Autres dépenses en biens, services et marchandises	36'209'800	33'333'600	2'876'200	8.6
Sous-total	226'810'000	206'905'900	19'904'100	9.6
Achats d'énergie par les SI	247'755'000	228'104'000	19'651'000	8.6
Total	474'565'000	435'009'900	39'555'100	9.1

Les Services industriels enregistrent une forte progression des achats d'énergie, de 19.7 millions de francs environ (+ 8.6 %), due tout particulièrement à des achats réalisés à un prix moyen en nette hausse.

Quant aux autres dépenses du chapitre, elles s'accroissent de quelque 19.9 millions de francs, soit de 9.6 %. Une part importante de cette hausse revêt toutefois un caractère purement technique, suite à la séparation de la comptabilité des Services industriels, part qui peut être évaluée à quelque 11.5 millions de francs.

Parmi les autres écarts enregistrés au budget 2008, ceux que l'on peut mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

310	<i>Nouveau livre pour les jeunes de 18 ans</i>	+	0.141
311	<i>ORP – Achats de 75 PC "New PLASTA"</i>	+	0.165
311	<i>SI – Achats divers</i>	+	0.574
312	<i>Eclairage public – Prise en charge du coût par la redevance introduite dans le cadre de la nouvelle structure tarifaire du Service de l'électricité</i>	–	2.830
314	<i>Entretien des immeubles – Dont Sports (0.120), Division immobilière (0.560), Routes et mobilité (0.150), Ecoles primaires et secondaires (0.1)</i>	+	1.125
316	<i>Routes et mobilité – Leasing</i>	+	0.554
318	<i>Garderie pour le personnel communal (part employeur)</i>	+	0.300
318	<i>SOI – Prestations liées à la suppression de l'ordinateur central</i>	+	1.177
318	<i>Incinération des déchets (hausse des volumes et des tarifs - compactage - manutention bennes)</i>	+	0.855
318	<i>Service de la petite enfance – Effet de la LAGE (compensé en recettes)</i>	–	1.400
318	<i>Multimédia – Frais de trafic et de communication (téléphonie)</i>	+	0.622
319	<i>Electricité – Prestations d'acheminement THT, promotion (compensation partielle par la suppression de taxes, ristournes, etc)</i>	+	2.770

32 Intérêts passifs**- 1.0 mio ou - 1.3 %**

Malgré l'accroissement de l'endettement prévu pour les années 2007 et 2008, les charges d'intérêts diminuent encore légèrement suite à une insuffisance d'autofinancement nettement plus faible que prévu enregistrée aux comptes 2006 et grâce à des emprunts conclus pour 2008 par anticipation à des conditions favorables.

33 Amortissements**+ 4.9 mios ou + 4.4 %**

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	6'000'000	4'200'000	1'800'000	42.9
Autres pertes, défalcons et moins-values	1'704'200	1'627'300	76'900	4.7
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	71'388'600	64'117'500	7'271'100	11.3
Amortissements du patrimoine administratif des SI	37'333'000	41'594'000	-4'261'000	-10.2
Total	116'425'800	111'538'800	4'887'000	4.4

Les pertes et défalcons d'impôts ont été réévaluées à partir des chiffres des comptes 2006.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la hausse enregistrée à la Bourse communale résulte principalement des crédits-cadres de la Direction des travaux (plus de 6 millions), ainsi que du crédit ayant trait à Flon-Ville (1.2 million). Quant à la baisse prévue aux SI, elle provient essentiellement du Service de l'électricité, qui a prolongé les durées d'amortissement, conformément aux dispositions légales fédérales, en vue de l'ouverture du marché.

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+ 27.5 mios ou + 18.4 %**

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	63'800'000	58'091'000	5'709'000	9.8
Participation à des entreprises de transports	41'200'000	38'500'000	2'700'000	7.0
Contribution du Spel liée à la LAJE et au Fonds cantonal pour la famille	451'300	300'000	151'300	50.4
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'500'000	2'000'000	500'000	25.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	469'000	469'000	0	0.0
Contribution à la fondation chargée d'ad- ministrer l'accueil de jour des enfants	588'700	585'800	2'900	0.5
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	8'960'000	5'600'000	3'360'000	60.0
Facture sociale	57'840'000	42'800'000	15'040'000	35.1
Autres dédommagements	607'300	602'000	5'300	0.9
	176'416'300	148'947'800	27'468'500	18.4

Relevons d'emblée la très importante aggravation enregistrée dans ce chapitre, qui constitue l'une des principales explications de la dégradation du budget par rapport à celui de 2007.

S'agissant de la **facture sociale**, il convient de relever que la progression de quelque 15 millions de francs provient notamment des répercussions, au niveau des communes, de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des charges entre la Confédération et les cantons (RPT). Le chiffre retenu a été établi suite à la convention intervenue le 22 août dernier entre le Conseil d'Etat, d'une part, et le Comité de l'Union des communes vaudoises ainsi que l'Association de communes vaudoises, d'autre part.

Au niveau des **transports publics**, l'on s'attend à une progression de 2.7 millions de francs de la participation de la Ville suite notamment aux conséquences de la RPT.

Par ailleurs, l'augmentation de la valeur du "point d'impôt" a pour conséquence un accroissement de la contribution lausannoise au fonds de **péréquation** intercommunal.

Il y a lieu enfin de mettre en exergue l'augmentation de fr. 48.- à fr. 76.10 par habitant de la cotisation à l'**OMSV**, suite également à la mise en œuvre de la RPT.

36 Subventions accordées

+ 1.7 mio ou + 2.2 %

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	3'754'000	3'471'000	283'000	8.2
Sécurité publique et sports	4'530'300	4'308'300	222'000	5.2
Culture, logement et patrimoine	34'693'400	33'757'800	935'600	2.8
Enfance, jeunesse et éducation	20'038'200	19'491'000	547'200	2.8
Sécurité sociale et environnement	14'256'300	14'655'100	-398'800	-2.7
Services industriels	550'000	441'600	108'400	24.5
	77'822'200	76'124'800	1'697'400	2.2

Voici les variations principales intervenues entre le budget de 2008 et celui de 2007 (en millions de francs) :

⇒ <i>City management</i>	+ 0.480
⇒ <i>Championnat d'Europe de gymnastique</i>	+ 0.240
⇒ <i>Aides individuelles au logement</i>	+ 0.400
⇒ <i>Les Docks</i>	+ 0.580
⇒ <i>Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E</i>	+ 0.256
⇒ <i>Ecole de jazz et de musique actuelle (EJMA)</i>	+ 0.116
⇒ <i>Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)</i>	+ 0.270
⇒ <i>Distribus</i>	+ 0.225
⇒ <i>Aide sociale lausannoise complémentaire</i>	- 0.699
⇒ <i>Prise en charge de personnes handicapées</i>	+ 0.128
⇒ <i>Gratuité de l'abonnement au téléseuil aux clients de condition modeste</i>	+ 0.108

38 Attributions aux réserves**- 2.0 mios ou - 30.6 %**

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de renouvellement de l'équipement de la compostière	0	70'000	-70'000	-100.0
Fonds de régularisation des loyers	1'000	1'000	0	0.0
Fonds du Service des eaux	1'548'800	1'548'800	0	0.0
Fonds des SI	2'968'000	4'888'000	-1'920'000	-39.3
Total	4'517'800	6'507'800	-1'990'000	-30.6

Aux Services industriels, la diminution du bénéfice au Service du gaz et du chauffage à distance, de même qu'une modification du système d'attribution au Service de l'électricité, entraînent une baisse de ces charges.

39 Imputations internes**- 117.8 mios ou - 51.8 %**

Ainsi que relevé en liminaire, le traitement désormais séparé de la comptabilité des Services industriels (SAP) entraîne la suppression des écritures internes entre les SI et les autres directions de l'Administration communale (Bourse communale). Cela a pour conséquence, notamment, que lesdites écritures, qui étaient enregistrées jusqu'alors dans les chapitres spécifiques 39/49, sont désormais comptabilisés dans d'autres chapitres spécifiques (notamment 316, 318, 427, 434), selon leur nature.

~ ~ ~

4 REVENUS**40 Impôts****+ 46.8 mios ou + 11.4 %**

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)		Comptes 2006
	fr.	fr.	fr.	%	fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	292'000'000	278'000'000	14'000'000	5.0	286'793'532.85
Impôts sur le bénéfice et le capital	100'000'000	70'000'000	30'000'000	42.9	97'652'443.30
Impôts fonciers	30'000'000	30'000'000	0	0.0	29'224'226.10
Droits de mutations	10'000'000	7'000'000	3'000'000	42.9	10'959'591.90
Impôts sur les successions et les donations	20'000'000	20'000'000	0	0.0	27'277'408.80
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'800'000	5'950'000	-150'000	-2.5	5'782'505.30
Total	457'800'000	410'950'000	46'850'000	11.4	457'689'708.25

Les chiffres retenus pour le budget 2008 sont fondés sur les résultats obtenus lors de l'exercice 2006 ainsi que sur les données fournies en 2007 par l'Administration cantonale des impôts. De plus, s'agissant des impôts sur les personnes physiques, une amélioration est attendue en raison de l'introduction du nouveau certificat de salaire; ce dernier devrait conduire à l'imposition de prestations en nature jusque-là ignorées.

41 Patentes, concessions**+ 0.1 mio ou + 6.7 %**

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

42 Revenus des biens**+ 13.2 mios ou + 20.4 %**

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2008	2007	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	6'719'000	2'253'900	4'465'100	198.1
Revenu des immeubles du patrimoine financier	31'156'000	30'920'000	236'000	0.8
Revenu des biens du patrimoine administratif	35'601'900	31'163'800	4'438'100	14.2
Autres revenus	4'787'100	677'500	4'109'600	606.6
Total	78'264'000	65'015'200	13'248'800	20.4

L'augmentation des intérêts résulte d'une adaptation de la prévision (+ 0.3 million de francs) s'agissant des intérêts moratoires liés aux recettes fiscales, alors que l'on s'attend globalement à une hausse de 4.13 millions de francs du produit des participations permanentes, principalement en provenance d'EOS (Energie Ouest Suisse).

Pour ce qui concerne le patrimoine administratif, l'accroissement des revenus s'explique essentiellement par la facturation sous ce chapitre, par le Service du logement et des gérances, du montant de 4.2 millions de francs correspondant au loyer des terrains propriété de la Ville occupés par le Service de l'électricité, montant enregistré précédemment dans les écritures internes.

Quant aux "Autres revenus", ils enregistrent une augmentation due à la comptabilisation du premier acompte (4.3 millions de francs) en retour sur les avances effectuées en son temps à EOS.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**+ 35.2 mios ou + 5.3 %**

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2008	2007	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	85'134'900	78'974'400	6'160'500	7.8
Ventes diverses (sans les SI)	65'295'000	61'358'100	3'936'900	6.4
Frais facturés à des tiers, remboursements (sans les SI)	8'322'500	7'966'000	356'500	4.5
Amendes	19'500'000	21'600'000	-2'100'000	-9.7
Autres contributions (sans les SI)	9'303'100	6'630'900	2'672'200	40.3
Sous-total	187'555'500	176'529'400	11'026'100	6.2
Recettes des SI	510'001'000	485'784'400	24'216'600	5.0
	697'556'500	662'313'800	35'242'700	5.3

Les recettes des Services industriels sont en progression par rapport au budget précédent de quelque 24.2 millions de francs (dont 4 millions de facturation de frais administratifs à eauservice, précédemment enregistrés au chapitre 49), alors que les achats (chapitre 31) augmentent de 19.7 millions de francs, d'où un maintien, grosso modo, de la marge bénéficiaire.

Quant à l'ensemble des autres revenus de la Bourse communale, ils progressent de quelque 11 millions de francs, chiffre auquel il faut déduire environ 3.3 millions de francs du fait du transfert du chapitre 49 de diverses prestations facturées aux SI, principalement par le SOI ainsi que par le Service du cadastre.

On peut mettre en exergue les autres écarts suivants (en millions de francs) :

431	<i>Emoluments du Contrôle des habitants</i>	+	0.250
434	<i>Adaptation de la facturation par le Service financier d'un droit d'usage du sol aux SI</i>	+	0.450
434	<i>Corps de police – Notification de commandements de payer (hausse du tarif)</i>	+	0.425
434	<i>Protection et sauvetage – Facturation des interventions</i>	–	0.405
434	<i>Pompes funèbres officielles – Facturation des prestations</i>	–	0.225
434	<i>Service du logement et des gérances – Facturation de diverses prestations ainsi que de commissions de gérance</i>	–	0.407
434	<i>Prestations diverses du Service d'assainissement</i>	+	1.779
434	<i>Taxe d'épuration des eaux</i>	+	0.289
434	<i>CVE communaux – Adaptation de la prévision de la facturation</i>	–	0.350
435	<i>Eauservice – Ventes d'eau (Adaptation du tarif)</i>	+	3.850
437	<i>Amendes</i>	–	2.000

44 Part à des recettes sans affectation

inchangé

La part à l'impôt sur les gains immobiliers est budgétisée pour 2008 à 3.5 millions de francs, comme pour 2007.

45 Dédommagements de collectivités publiques

- 8.9 mios ou - 5.4 %

	Budget 2008	Budget 2007	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	65'200'000	70'000'000	-4'800'000	-6.9
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières	16'200'000	20'000'000	-3'800'000	-19.0
Facturation à l'Académie de police de Savatan	900'000	0	900'000	-
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	7'809'100	7'522'900	286'200	3.8
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'064'000	1'988'000	76'000	3.8
Contribution de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	3'500'000	5'000'000	-1'500'000	-30.0
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	18'379'100	18'684'500	-305'400	-1.6
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	5'184'800	4'855'300	329'500	6.8
Participations diverses aux charges du Service social	19'690'900	18'596'700	1'094'200	5.9
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	9'017'500	10'062'900	-1'045'400	-10.4
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'111'400	6'233'700	-122'300	-2.0
Autres dédommagements	792'400	809'800	-17'400	-2.1
	154'849'200	163'753'800	-8'904'600	-5.4

Outre les éléments déjà évoqués dans le chapitre 35, il convient de relever les points suivants :

Les chiffres relatifs à la péréquation intercommunale sont fondés sur des prévisions établies par l'Etat et aboutissent, sous ce chapitre, à une diminution globale de 8.6 millions de francs.

Au Corps de police, apparaît une nouvelle recette, de 0.9 million de francs, qui correspond aux prestations des moniteurs lausannois au sein de l'Académie de police de Savatan, montant compensé dans les charges par un montant identique facturé par ladite Académie pour les aspirants de la Commune.

A "Enfance, jeunesse et éducation", la mise en oeuvre de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants (FAJE) donne lieu à des ajustements budgétaires aboutissant à une diminution de 1.5 million de francs dans ce chapitre, laquelle est partiellement compensée par une baisse des charges de 1.4 million de francs ayant trait aux prestations versées aux institutions subventionnées (voir chapitre 31), ces dernières percevant directement les aides de la FAJE .

A "Sécurité sociale et environnement", l'augmentation des dossiers d'aide sociale engendre un accroissement proportionnel de la participation de l'Etat, qui a été estimée à quelque 1.1 million de francs, alors que la baisse du chômage a pour conséquence une baisse des prises en charge par les autres collectivités publiques.

48 Prélèvements sur les réserves

- 2.4 mios ou - 36.5 %

	Budget 2008	Budget 2007	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	4'142'400	6'523'100	-2'380'700	-36.5
Fonds de renouvellement "compostière"	84'000	0	84'000	-
Fonds de régularisation des loyers	1'000	1'000	0	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	1'457'400	522'100	935'300	179.1
Fonds des SI	2'600'000	6'000'000	-3'400'000	-56.7

Il y a lieu de relever que l'augmentation des charges nettes de la STEP entraîne un recours accru au fonds de péréquation.

Par ailleurs, le budget de 2007 du Service de l'électricité prévoyait un prélèvement de 3 millions de francs dans le fonds de péréquation pour compenser la non-adaptation des tarifs.

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2008 ET 2009

Ce plan est constitué par les trois chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2008 et 2009, portant sur les crédits déjà votés (AI).
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2008 et 2009, portant sur les crédits à voter d'ici la fin 2009, lesquels sont classés par ordre de priorité (AII).
- ⇒ Une liste pour mémoire des projets à présenter au-delà de l'an 2009.

* * *

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements pour l'exercice 2008 :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2007	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et finances	0.6	3.5	4.1
Sécurité publique et sports	5.7	5.4	11.1
Culture, logement et patrimoine	5.2	5.0	10.2
Travaux	44.8	19.1	63.9
Enfance, jeunesse et éducation	6.3	9.2	15.5
Sécurité sociale et environnement	1.1	1.9	3.0
Services industriels	22.0	19.4	41.4
Total du patrimoine administratif	85.7	63.5	149.2
Patrimoine financier	8.0	0.0	8.0
Total général	93.7	63.5	157.2

Les principales dépenses prévues pour 2008 sont les suivantes :

(en milliers de francs)

Ensemble des crédits-cadres (Voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	31'065
Centre funéraire de Montoie – Rénovation et améliorations d'installations	2'500
Programme d'entretien des immeubles des patrimoines administratif et financier	3'300
Théâtre 12 (Opéra) – Rénovation et extension	3'000
m2 et réseau tl 08 – Réaménagements des espaces publics	6'000
m2 – Route de contournement de La Sallaz	5'500
Aménagement du nouveau centre intercommunal de logistique de Malley	3'000
Remplacement de la chaudière du four 2 de la STEP	5'000
Amélioration de la distribution d'eau dans le nord lausannois	6'000
Collège de Villamont – Réfection, agrandissement et transformations	6'000
Construction d'une maison de quartier à Chailly	2'500
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	12'000

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2008 sont évaluées à 32.2 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 124.7 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2008

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	8.9	
Amortissements		108.7
Attributions aux réserves		4.5
Prélèvements sur les réserves	4.1	
	<u>13.0</u>	<u>113.2</u>
Autofinancement	<u>100.2</u>	
	<u>113.2</u>	<u>113.2</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	149.3	
Autorisations d'achats	7.6	
Subventions et recettes sur investissements		32.2
	<u>156.9</u>	<u>32.2</u>
Investissements nets		124.7
	<u>156.9</u>	<u>156.9</u>
Financement	Mios de francs	%
Investissements nets	124.7	100.0
./. Autofinancement	<u>100.2</u>	<u>80.4</u>
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>24.5</u>	<u>19.6</u>

L'insuffisance d'autofinancement de 24.5 millions de francs (patrimoine financier non compris) sera au besoin couverte par le recours à l'emprunt, tout comme les investissements du patrimoine financier, lesquels s'élèvent à 8 millions de francs.

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2007/48 de la Municipalité, du 27 septembre 2007;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2008 comme il suit :

Charges	fr. 1'518'746'000
Revenus	1'509'797'700
Excédent des charges	fr. 8'948'300

2. de prendre acte des dépenses d'investissements prévues pour 2008;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2008.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par direction
 - B. Compte de fonctionnement par nature
 - C. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2008
Brochure du projet de budget de l'exercice 2008
Plan des investissements pour les années 2008 et 2009